

Aalst, 14 septembre '05

Che(è)r(e)s ami(es) et nombreux sympathisants,

Après plus de deux mois en Inde (et trois visites à nos amis à New Nemmely Kuppam) nous sommes enfin de retour chez nous. A première vue il n'y a pas beaucoup de choses qui se sont passées là-bas. Ils habitent toujours dans leurs « bidonvilles » en carton, mais ils partent chaque jour à la pêche.

Afin de pouvoir comprendre la situation actuelle et pourquoi cela prend tellement de temps avant de pouvoir commencer la reconstruction du village et comment nous devons procéder maintenant, je vous donne ci-après un bref aperçu des différentes étapes qui ont été engagées depuis le 27.12.2004.

Le 27 décembre, le lendemain du tsunami, ma femme et moi avons ouvert un compte, à notre nom personnel, sur lequel nous voulions collecter de l'argent afin de pouvoir aider à reconstruire le village de nos amis de New Nemmeli Kuppam. Le gouvernement indien refusait toutefois toute aide de l'étranger.

Nous avons décidé quand-même de continuer et choisi ensemble, avec nos amis de France, un nom approprié pour notre projet : ce sera finalement « SOS Sadish ».

Le 14 janvier, je pars une première fois en Inde avec 15.000 EURO afin de pouvoir apporter une aide directe là où c'était nécessaire. Cet argent a été utilisé là-bas pour acheter les premiers bateaux, moteurs et filets.

Le 17 janvier le gouvernement fait savoir que les ONG étrangères peuvent aider à condition qu'elles adoptent un village entier d'au moins 50 familles avec un investissement minimum de 150.000 EURO.

Le 18 janvier nous avons arrêté la voiture du « District Collector » avec notre taxi et, après un entretien approfondi, il me promet que nous recevrons l'approbation pour adopter New Nemmeli Kuppam, dès que notre dossier sera instruit.

Le 20 janvier j'ai signé la demande officielle d'adoption de New Nemmeli Kuppam par SOS Sadish et nous avons reçu l'accord de principe du district collector.

Début février l'association « SOS Sadish » est fondée en Belgique et les membres souscrivent, par leur adhésion, à l'accord qui a été conclu avec le gouvernement indien.

Les pêcheurs doivent toutefois ouvrir un « FCRA account », un compte spécial sur lequel l'argent étranger peut être versé pour de telles actions humanitaires.

A cet effet M. Kupuswami, le chef du village, prend contact, en concertation avec Ganesan et Sadish, avec M. Sushil Kaudinya, un expert-comptable, qui suit déjà depuis des années les ONG étrangères en Inde et qui promet de les aider.

M. Kaudinya, qui habite lui même à Delhi, a engagé M. Bala Subramanian, un assistant social à Chennai, qui suivra tout sur place.

La communauté des pêcheurs a fondé, après beaucoup de préparations et avec la coopération de M. Kaudinya, le 16.6 la « Satish Foundation » qui a été reconnue le 27.6 par le District Collector.

Le 7 juillet 2005, nos pêcheurs de New Nemmeli Kuppam ont reçu, comme les tous premiers, l'attribution d'un terrain sur lequel le village pourra être reconstruit.

Entre-temps le District Collector a envoyé une « recommandation » au Ministère des Affaires Etrangères pour permettre à « SOS Sadish » de financer ce projet et de le faire réaliser par Satish Foundation.

Maintenant il reste à accomplir les dernières formalités pour le FCRA account.

Il y a toutefois des conditions très strictes pour l'ouverture d'un tel compte :

-L'argent doit et ne peut être utilisé que pour un projet défini à l'avance et approuvé par le gouvernement.

-Tout l'argent qui vient de l'étranger doit provenir d'une organisation reconnue par le gouvernement indien qui, et c'est notre cas, n'a aucun lien politique ou religieux.

Les projets pour le tsunami devaient être présentés avant le 30 mars pour être approuvés. Vu que nous ne savions pas très exactement ce que nous pourrions faire et quelle méthode nous devrions suivre, nous sommes trop tard. Mais, avec la coopération de notre ambassadeur belge à Abu Dhabi, M. Marc Vanden Reeck, qui a contacté son collègue indien, nous avons obtenu une dérogation pour présenter notre demande pour un FCRA.

Un deuxième grand problème toutefois persiste : seules les ONG qui ont au moins une expérience de trois ans en Inde reçoivent un accord pour un tel FCRA account, expérience dont nous ne disposons pas.

A nouveau grâce à l'intervention de Marc et son collègue indien le Ministère indien des Affaires Intérieures reconnaît la Sathish Foundation, comme grande exception, et donne l'accord de principe pour un FCRA compte.

Il y a toutefois encore un long chemin administratif à parcourir, mais une fois que l'accord sera effectif, il ne nous restera plus qu'à virer l'argent à ce compte. Ensuite tout le reste sera entrepris en Inde par la Sathis Foundation, avec M. Subramanian, comme responsable sur place, qui suivra tout sur place et doit rendre compte :

1. au représentant du District Collector sur place, M. Venkatesan, à Kanchipuram

2. à M. Kaundinya, qui doit contrôler les comptes et doit régulièrement rendre un rapport aux services compétents du Ministère des Affaires Intérieures.

Actuellement ils ont engagé les discussions avec les architectes et les entrepreneurs, qui sont agréés par le gouvernement, afin de pouvoir commencer les travaux le plus vite possible ;

Une demande du District Collector et du Ministère : M. Kaudinya à son tour devra fournir régulièrement au Ministère des Affaires Intérieures un état des travaux exécutés et nous envoyer des rapports.

Ensemble avec les photos que Ganesan nous enverra régulièrement, nous vous tiendrons au courant, par le site web, de l'évolution de ce projet.

Namaste,

Mon